

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par les projets de règlements suivants :

- **1025** *Modification du règlement de plan d'urbanisme no 880 par la modification de l'aire d'affectation d'une zone récréative (P-079)*
- **1026** *Modification du règlement de zonage no 881 par l'ajout d'usages à la zone H-141*

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 avril 2022, le conseil municipal de la Ville de Maniwaki a adopté par résolution les projets de *règlements suivants* :
 - A) **Projet de règlement no 1025** modifiant le règlement de plan d'urbanisme no 880 par la modification de l'aire d'affectation d'une zone récréative (P-079);



